

NOMS DES PRATIQUANT.ES

PRÉREQUIS

Licencié.e permanent.e titulaire d'une pagaie bleue de la même discipline ou de son équivalent reconnu par l'Euro Paddle Pass ou d'une pagaie rouge d'une autre discipline du même milieu.

CARACTÉRISTIQUES DU PAGAYEUR OU DE LA PAGAYEUSE

⇒ S'équipe et navigue en autonomie, avec précision en classe II passages III et joue avec les mouvements d'eau.

SITES DE PRATIQUE ET D'ÉVALUATION
Plan d'eau ou rivière de classe II (3).

CAPACITÉ SÉCURITÉ



Connaissance de son matériel et utilisation

Connaître les techniques d'entretien et de réparation de son matériel.

Être équipé et savoir utiliser :

- Le matériel de sécurité,
- La pagaie de secours,
- Des mousquetons et poulies,
- Des sangles,
- Une pharmacie,
- Un moyen de communication fonctionnel pour prévenir les secours.

Naviguer dans des canoës aux caractéristiques différentes (avec selle, sangles de genoux et de cuisse, permettant d'exploiter les mouvements d'eau de manière variée ...).



Aisance ou intervention aquatique

Vider et rembarquer en autonomie dans son canoë.

Décrire, identifier et assurer la sécurité sur les phénomènes de rappel, siphon, marmite, portefeuille et drossage.

Exploiter l'avantage mécanique de l'utilisation de poulies et nœuds.

Naviguer en convoi, en respectant une distance de sécurité avec ses partenaires.

Apprécier le niveau d'eau d'une rivière et identifier les principaux dangers.

Cocher si la compétence est acquise



